

2002

OPÉRA NATIONAL DE PARIS

2003

Concours annuel
Du Corps de ballet
de l'Opéra

lundi 30 décembre 2002
de 8h à 12h et de 13h à 17h40

PALAIS GARNIER

JURY

président

Hugues R. Gall

directeur de l'Opéra National de Paris

Brigitte Lefèvre

directrice de la Danse

Patrice Bart

maître de ballet,
associé à la direction de la Danse

Anna Razzi

directrice de l'Ecole de danse
du Théâtre San Carlo de Naples

Helgi Tomasson

directeur artistique du San Francisco Ballet

suppléante

Clotilde Vayer

maître de ballet

membres du jury, élus par le Ballet :

Nicolas Le Riche

Karin Averty

Nolwenn Daniel

Nathalie Riqué

Wilfried Romoli

suppléant

Nathalie Quernet

Postes à pourvoir :
Artistes Femmes
3 Coryphées
3 Sujets
2 Premières danseuses
Artistes Hommes
5 Coryphées
4 Sujets
2 Premiers danseurs

Le précédent Concours a eu lieu
le 28 décembre 2001.

Les candidats concourent classe par classe, (d'abord la classe des Quadrilles, puis celle des Coryphées, enfin celle des Sujets). Ils commencent par la "variation imposée". Lors de leur second passage, ils se présentent dans la variation de leur choix, appartenant au répertoire de l'Opéra National de Paris.
La lettre tirée au sort détermine l'ordre de passage.
Cette année, il s'agit de la lettre **B**.

Ordre de passage du 30 décembre 2002 :
le matin – les concurrents
l'après midi – les concurrentes

Préparation au Concours :

classe des Quadrilles hommes

Eric Camillo

classe des Coryphées hommes

Cyril Atanassoff

classe des Sujets hommes

Michaël Denard

classe des Quadrilles femmes

Annie Carbonnel

classe des Coryphées femmes

Elisabeth Platel

classe des Sujets femmes

Noëlla Pontois

Chefs de chant/pianistes :

Michel Dietlin – Yann Malina

Jean-Bernard Dartigolles - Caroline Beaugrand

Vessela Pelovska - Kathy Ernould - Elena Bonnay

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Le principe et les modalités d'organisation d'un concours annuel de promotion pour les membres du Corps de ballet de l'Opéra de Paris sont posés par la Convention Collective de l'établissement :

« Les emplois de "Coryphées", de "Sujets", de "Premiers Danseurs" et "Premières Danseuses" sont attribués par le Concours de promotion interne, ouvert annuellement aux seuls membres permanents du Corps de ballet, désireux d'accéder aux classes supérieures. » (IV. article 9)

Les emplois des artistes du Ballet sont répartis en quatre catégories :

- Premiers Danseurs, Premières Danseuses
- Sujets
- Coryphées
- Quadrilles

Les Etoiles ne sont pas nommées sur concours. Elles sont promues par le Directeur de la l'Opéra sur proposition du Directeur de la Danse.

Le jury est constitué de la manière suivante :

- Cinq membres minimum représentant la Direction de l'Opéra National de Paris :
 - le Directeur de l'Opéra, *président*
 - la Directrice de la Danse,
 - le Maître de Ballet, associé à la Direction de la Danse
 - deux personnalités du monde de la Danse, n'appartenant pas au personnel permanent de l'Opéra.
- Un nombre égal de représentants du personnel, élus par les artistes du Ballet. (Ces représentants doivent être au moins Sujets ou justifier d'au minimum six années d'ancienneté au sein du Corps de ballet de l'Opéra)

Deux membres suppléants sont désignés, afin de compléter le jury, le cas échéant, si l'un de ses membres est empêché de siéger.

L'un d'eux est choisi par le Directeur de l'Opéra et l'autre est élu par les artistes du Ballet.

Les candidats sont notés sur un total de 30 points répartis de la façon suivante:

- une note sur 10, donnée par la Régie de la Danse et basée sur l'assiduité et la conscience professionnelle, au cours de l'année écoulée.

- une note sur 20, attribuée par le jury et basée sur l'appréciation de la prestation du candidat le jour du Concours.

Le jury procède à un seul vote pour chaque poste ouvert au Concours, en vue du classement de la première à la sixième place incluse.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Pour chaque poste, la première place est attribuée à la majorité absolue des membres du jury. En cas de partage égal des voix, le Président dispose d'une voix prépondérante.

Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue au premier tour de scrutin, il est procédé à un second puis, le cas échéant, à un troisième tour dans les mêmes conditions.

Si aucune majorité n'est dégagée à l'issue du troisième tour de scrutin, il est procédé à un quatrième et dernier tour pour lequel seuls les deux candidats les mieux classés au cours du vote précédent sont retenus et soumis au vote du jury.

Si les candidats les mieux placés sont plus de deux, il est procédé à un vote spécifique pour désigner les deux candidats qui seront retenus pour le quatrième tour.

Si, à l'issue du quatrième tour, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, et si la voix prépondérante du Président ne peut jouer, le classement n'est pas effectué.

Après classement des six premiers candidats dans chaque catégorie, il est attribué à chacun d'eux, une note de 20 à 10, selon leur rang (20 au premier, 18 au second, ... et 10 au sixième).

La note ainsi obtenue est additionnée à la note de la Régie de la Danse (mentionnée plus haut).

C'est sur la base de la notation globale sur 30 points que le classement définitif est opéré par le jury, les décisions de celui-ci n'étant pas susceptibles de recours.

Les promotions effectives seront décidées par le Directeur de l'Opéra sur la base du classement définitif.

Le contrôle de la régularité administrative du Concours, son organisation matérielle et le secrétariat des épreuves sont assurés par la Régie de la Danse, en présence d'un délégué de personnel.

L'origine du Concours annuel se trouve dans le "Règlement pour le service du Corps de ballet et du Conservatoire de Danse de l'Opéra" édicté en 1860. Les conseils de Marie Taglioni, qui venait d'être nommée "professeur de la classe de perfectionnement", et de Bernard Scot, professeur à l'École de danse, en avaient inspiré la rédaction.

C'est le 13 avril 1860, date mémorable dans l'histoire de l'Opéra de Paris, que se déroula pour la première fois "l'Examen de la Danse".

A ce premier jury figuraient Alphonse Royer, directeur de l'Opéra, Marie Taglioni, Amalia Ferraris, Emma Livry, Lucien Petipa et Louis Mérante.

le matin

8h: quadrilles hommes

variation imposée

Cendrillon - variation de l'acteur à l'Acte I -
chorégraphie de Rudolf Noureev

variations libres

Sébastien Bertaud

Sylvia (Acte II, variation d'Orion) - John Neumeier

Audric Bezard

Grand pas classique - Victor Gsovsky

Adrien Bodet

Paquita - (Acte II, variation du Grand pas)
Pierre Lacotte d'après Marius Petipa

Martin Chaix

Marco Spada (Acte I, 1^{ère} variation)
Pierre Lacotte d'après Joseph Mazilier

Alexandre Carniato

Tchaikovski - pas de deux - George Balanchine

Julien Cozette

Bhakti III - Maurice Béjart

Jean-Philippe Dury

Arépo (2^{ème} variation) - Maurice Béjart

Mathieu Ganio

Giselle (Acte II, variation d'Albrecht)
d'après Jean Coralli et Jules Perrot

Aurélien Houette

Rhapsody - Frederick Ashton

Yong Geol Kim

La Bayadère (Acte II, variation de Solor)
version de Rudolf Noureev

Florian Magnenet

Carmen - (variation de Don José) - Roland Petit

Cyril Mitilian

La Sylphide (Acte II, 1^{ère} variation de James)
Pierre Lacotte d'après Philippe Taglioni

Samuel Murez

Giselle (Acte II, variation d'Albrecht)
d'après Jean Coralli et Jules Perrot

Alexis Renaud

L'Arlésienne (dernière variation de Frédéri) - Roland Petit

Pierre Rétif

Tchaïkovski – pas de deux – George Balanchine

Alexis Saramite

Tchaïkovski – pas de deux – George Balanchine

Simone Valastro

La Sylphide (Acte II, 1^{ère} variation de James)
Pierre Lacotte d'après Philippe Taglioni

Francesco Vantaggio

Raymonda (Acte III, variation de Jean de Brienne)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

pause

vers 9h35 : coryphées hommes

variation imposée

Don Quichotte - (2^{ème} variation de Basilio, à l'Acte I)
chorégraphie de Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

variations libres

Bruno Bouché

Grand pas classique – Victor Gsovsky

Stéphane Bullion

Notre-Dame de Paris (Acte I, variation de Frollo) - Roland Petit

Vincent Cordier

Sylvia (Acte II, variation d'Orion) - John Neumeier

Grégory Gaillard

Les Mirages (variation du Jeune homme) - Serge Lifar

Jean-Christophe Guerri

Appartement (séquence de "la television") - Mats Ek

Julien Meyzindi

Carmen – (variation de Don José) – Roland Petit

Nicolas Paul

Le Lac des cygnes (Acte III, variation de Rothbart)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Pascal Aubin

Spring and Fall - John Neumeier

pause

vers 10h45 : sujets hommes

variation imposée

Etudes - La Mazurka - chorégraphie d'Harald Lander

variations libres

Alessio Carbone

Arépo (2^{ème} variation) - Maurice Béjart

Hervé Courtain

Don Quichotte - (Acte I, 2^{ème} variation de Basilio)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Christophe Duquenne

L'Arlésienne (dernière variation de Frédéri) - Roland Petit

Stéphane Elizabé

Sylvia (Acte I, variation d'Aminta) - John Neumeier

Mallory Gaudion

L'Histoire de Manon (Acte I, variation de Des Grieux)
Kenneth MacMillan

Emmanuel Hoff

Le Lac des cygnes (Acte III, variation de Rothbart)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Gil Isoart

La Sylphide (Acte I, variation de James)
Pierre Lacotte d'après Philippe Taglioni

Hervé Moreau

Other Dances (2^{ème} variation) - Jerome Robbins

Yann Saïz

Notre-Dame de Paris (Acte I, variation de Frolo)
Roland Petit

Emmanuel Thibault

The Four Seasons (variation de l'Automne)
Jerome Robbins

l'après-midi

13h : quadrilles femmes

variation imposée

Le Lac des cygnes (Acte I, 2^{ème} variation du pas de trois)
Chorégraphie de Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

variations libres

Claire Bevalet

La Bayadère (Acte II, variation de Gamzatti)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Leïla Dilhac

Paquita (variation de l'Etoile) - Marius Petipa

Noémie Djiniadhis

Grand pas classique - Victor Gsovsky

Peggy Dursort

Grand pas classique - Victor Gsovsky

Miho Fujii

Raymonda (Acte III, variation de Raymonda)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Daphnée Gestin

Suite en blanc (variation de la Cigarette) - Serge Lifar

Charline Giezendanner

Raymonda (Acte I, variation "pizzicati")
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Dorothee Gilbert

The Four Seasons (variation de l'Automne) - Jerome Robbins

Christelle Granier

Arépo (1^{ère} variation) - Maurice Béjart

Éve Grinsztajn

In the Middle Somewhat Elevated - William Forsythe

Sabrina Mallem

The Four Seasons (variation de l'Automne) - Jerome Robbins

Julie Martel

Carmen (variation de la Taverne) - Roland Petit

Juliane Mathis

Etudes (variation de L'Etoile) - Harald Lander

Sophie Parcen

Paquita (variation de l'Etoile) - Marius Petipa

Ninon Raux

La Fille mal gardée (Acte I, variation de Lise) - Version d'Heinz Spoerli

Ghislaine Reichert

Emeraudes (1^{ère} variation) - George Balanchine

Alice Renavand

Vaslav - John Neumeier

Maud Rivière

Raymonda (Acte I, "valse fantastique" variation de Raymonda)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Caroline Robert

The Four Seasons (variation du Printemps) - Jerome Robbins

Gwenaëlle Vauthier

Sylvia (Acte I, variation de Sylvia) - John Neumeier

Pauline Verdusen

La Bayadère (Acte III, 1^{ère} variation des Ombres)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Séverine Westermann

Notre-Dame de Paris (Acte I, variation d'Esmeralda) - Roland Petit

Anémone Arnaud

Grand pas classique - Victor Gsovsky

pause

vers 15h20 : coryphées femmes

variation imposée

Suite en blanc (variation de la Sérénade)
chorégraphie de Serge Lifar

variations libres

Caroline Bance

Giselle (Acte I, variation de Giselle) - Mats Ek

Aurélia Bellet

Paquita (variation de l'Etoile) - Marius Petipa

Marie-Solenne Boulet

Raymonda (Acte I, "valse fantastique" variation de Raymonda)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Alexandra Cardinale

In the Middle Somewhat Elevated - William Forsythe

Myriam Kamionka

The Four Seasons (variation du Printemps) - Jerome Robbins

Vanessa Legassy

Notre-Dame de Paris (Acte I, variation d'Esmeralda) - Roland Petit

Myriam Ould Braham

Don Quichotte (Acte II, scène de la vision: variation de Kitri)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Karine Villagrassa

Carmen (variation de la Chambre) - Roland Petit

pause

vers 16h40 : sujets femmes

variation imposée

Le Lac des cygnes (Acte III, variation du Cygne noir)
Chorégraphie de Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

variations libres

Isabelle Ciaravola

Carmen (variation de la Chambre) - Roland Petit

Emilie Cozette

Suite en blanc (variation de la Cigarette) - Serge Lifar

Fanny Fiat

Le Sacre du Printemps (variation de l'Elue) - Maurice Béjart

Mélanie Hurel

Other Dances (1^{ère} variation) Jerome Robbins

Laurence Laffon

Other Dances (2^{ème} variation) Jerome Robbins

Béatrice Martel

Emeraudes (1^{ère} variation) - George Balanchine

Stéphanie Romberg

Clavigo (Acte I, variation de Marie) - Roland Petit

Céline Talon

Don Quichotte (Acte I, 2^{ème} variation de Kitri)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Géraldine Wiart

Don Quichotte (Acte I, 1^{ère} variation de Kitri)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Muriel Zusperreguy

L'Histoire de Manon (Acte II, variation de Manon) - Kenneth MacMillan